

PROCÈS-VERBAL
RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
École Cœur-Immaculé-de-Marie
Réunion de 28 septembre 2016, 18h30

Membres présents :

Représentants des parents

- Mme Claudine Benoit
- Mme Lucie Marcotte
- M. Vincent Morissette
- M. Patrice-Guy Martin
- Mme Stéphanie Gendron

Direction

- Mme Isabelle Gaigeard

Représentante du service de garde

- Mme Martine Kéranguyader

Représentant des enseignants

- Mme Ève Ayotte
- Mme Anny Juby
- Mme Roxane Lefebvre
- Mme Dina Sergerie

1. Mots de bienvenue / Ouverture de l'assemblée

Début de la rencontre : 18h35

Il y a quorum

Mme Isabelle Gaigeard nous souhaite la bienvenue à cette première réunion et propose que Mme Lucie Marcotte en tant qu'ancienne présidente débute la rencontre jusqu'au point 3. Par la suite, le nouveau président élu poursuivra la rencontre.

2. Présentation des membres

Un tour de table est effectué afin que chacun des membres puisse se présenter en indiquant s'il représente les parents, les enseignants, la direction ou le service de garde.

3. Nomination des officiers (présidence et secrétaire)

Mme Lucie Marcotte se présente à la présidence. Éluë à l'unanimité.

Mme Claudine Benoit se présente au poste de secrétaire. Éluë à l'unanimité.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Mme Lucie Marcotte l'adoption de l'ordre du jour et approuvé par Mme Annie Juby.

5. Adoption du PV du 8 juin 2016

On souligne quelques coquilles qui seront corrigées.

L'adoption est proposée par Mme Dina Sergerie et approuvée par Mme Ève Ayotte.

6. Période réservée au public

Aucun public.

7. Calendrier des réunions

Mme Isabelle Gaigeard demande que les rencontres soient tenues le mercredi. Le mercredi semble être une journée favorable pour l'ensemble des membres du CÉ présents.

Le calendrier proposé est :

- Mercredi, le 19 octobre 2016
- Mercredi, le 16 novembre 2016
- Mercredi, le 25 janvier 2017
- Mercredi, le 1^{er} mars 2017
- Mercredi, le 26 avril 2017
- Mercredi, le 7 juin 2017 (la date du 7 juin 2017 est proposée sous réserve du dépôt des budgets pro forma)

8. Pour approbation

a. Sorties éducatives, culturelles et sorties dans le quartier

Mme Isabelle Gaigeard dépose que la liste des sorties scolaires soit annexée au présent procès-verbal.

Mme Anny Juby indique que la sortie musée des beaux arts doit être ajoutée sur le tableau des sorties scolaires financées par l'école montréalaise.

Il est indiqué par Mme Lucie Marcotte qu'il serait préférable d'envoyer une communication aux parents relativement aux différentes campagnes de financement qui seront réalisées spécifiquement pour permettre de financer les sorties scolaires.

Mme Isabelle Gaigeard indique que lorsque des sorties seront ajoutées, une nouvelle liste de sorties scolaires sera remise au CÉ.

La liste des sorties scolaires est proposée par M. Patrice-Guy Martin et appuyée par Mme Martine Keranguyader.

9. Pour adopter

a. Règles de régie interne

Les coquilles suivantes sont relevées et seront corrigées :

- Page 4, rubrique dissidence, remplacer le mot «commissaire» par «membre».
- Page 3, rubrique proposition, enlever la phrase "la proposition n'a pas besoin d'être appuyé"
- Page 2, rubrique ordre du jour, remplacer 10 jours par 2 jours
- Page 2, rubrique levée de la séance, Mme Lucie Marcotte indique que l'heure de tombée de réunion de 20 heures devrait être reportée à 20h30.

Les règles de régie interne telles que modifiées sont proposées par M Patrice-Guy Martin et appuyées par Mme Dina Sergerie

b. Formulaire de conflit d'intérêts (déclaration des membres)

Le formulaire de conflit d'intérêts est présenté par Mme Isabelle Gaigeard. Mme Isabelle Gaigeard demande aux membres du CÉ de remplir le formulaire de déclaration de conflit d'intérêts si des membres sont concernés.

c. Frais de fonctionnement du CÉ

Mme Isabelle Gaigeard indique que le budget pour cette enveloppe devrait être de 400\$. Cette somme pouvant être transféré à d'autres fonds. Elle indique que les années précédentes le CÉ remettait la somme à l'école.

Mme Ève Ayotte propose que les frais de fonctionnement soient transférés au fonds des parents (fonds 4), appuyée par Mme Dina Sergerie.

10. Pour être proposé ou informé

a. Fonctions et pouvoirs du CÉ / calendrier de travail du conseil d'établissement

Le document mentionné au point est présenté aux membres du CÉ

Les coquilles suivantes sont relevées et seront corrigées :

- Page 2, en mai le point relativement aux règles de la politique de frais chargés doit être marqué d'un "x" dans la colonne «approuver».
- Page 2, un point sera ajouté en avril relativement aux frais de sorties du service de garde et marqué d'un "x" dans la colonne pour «approuver».

b. Perfectionnement pour les membres du CÉ

Mme Lucie Marcotte rappelle qu'il y a un montant réservé pour le perfectionnement du CÉ, cette somme devrait être de 400\$. Cette somme n'est pas transférable dans un autre fonds.

Mme Isabelle Gaigeard nous informe que les fonds peuvent toutefois être utilisés pour l'achat d'ouvrages de référence qui est destinés aux parents.

Mme Lucie Marcotte propose d'être à l'affut des formations offertes pour les membres du CÉ et si les fonds ne sont pas utilisés d'ici la fin de l'année ils pourront l'être pour l'achat d'ouvrages de référence destinés aux parents.

c. Surplus et déficit 2015-2016

Le surplus et déficit de 2015-2016 est présenté, certains fonds sont expliqués plus en détail par Mme Isabelle Gaigeard.

i) Détail du Fonds 1

Le déficit de 28 560\$ pour le SDG est attribuable au poste de classe principale que le SDG avait l'an passé alors que celui-ci n'avait pas le nombre d'enfants

requis pour générer ce poste (soit 200 enfants et plus). Mme Isabelle Gaigeard a aboli le poste de classe principale pour l'année scolaire 2016-2017.

ii) Fonds 4

Embellissement de la cour d'école

Le surplus de 69 793\$ doit être compensé par le déficit de 81 592\$ du fonds 9, donc déficit net de 11 799\$. Mme Isabelle Gaigeard nous informe que ce déficit devrait être comblé par la CSDM.

Les membres sont étonnés d'un tel déficit puisque l'an passé, ce projet était en surplus. Mme Isabelle Gaigeard indique que le projet n'est pas terminé d'être facturé et qu'une facture de près de 25 000\$ a été reçue durant l'été.

M. Patrice-Guy Martin demande à ce qu'une reddition de compte par le chargé de projet de la CSDM soit obtenue. Un suivi est donc demandé sur ce point.

Autres

Un surplus de 8 262\$ demeure dans le fonds 4 pour le financement d'activités scolaires pour l'année 2016-2017 ou les prochaines années.

11. Informations

a. Mot de la direction

Mme Gaigeard a distribué l'horaire des réunions du comité de parent au représentant du CPR et du CPP

b. Mot de la présidente

Mme Lucie Marcotte informe les membres qu'une formation est offerte par le comité de parent relativement au conseil d'établissement. Ceux-ci sont invités à y participer s'ils le souhaitent.

Mme Lucie Marcotte indique que le site web a été mis à jour. Mme Lucie Marcotte demande de joindre l'ordre du jour des réunions du CÉ au site web.

c. Mot du personnel

Mme Dina Sergerie nous indique que le conseil d'élèves débutera dès la semaine prochaine.

d. Mot du service de garde

Mme Martine Keranguyader nous indique que le poste créé en mai pour un éducateur prévisionnel demeurera, car le niveau de fréquentation du SDG sera de 185 élèves.

Mme Martine Keranguyader nous indique qu'il y aura beaucoup d'activités physiques cette année.

e. Mot de l'OPP

Réunion de l'OPP prévu le 29 septembre 2016 à 18h.

Une demande est effectuée par M. Patrice-Guy Martin afin de déterminer si le CÉ doit approuver les activités de l'OPP.

f. Mot du CPR et du CPP

Aucune réunion n'a eu lieu à ce jour.

12. Varia

i) Mme Stéphanie Gendron indique son appréciation du fait que les activités de l'école soient recommencées et de l'engouement des professeurs pour diriger les activités.

ii) Mme Isabelle Gaigeard nous informe qu'un système de méritas a été mis en place.

iii) Mme Isabelle Gaigeard nous informe que le mercredi 5 octobre une formation aura lieu à la bibliothèque pour les parents bénévoles.

13. Levée de l'assemblée

Mme Lucie Marcotte propose la levée de la séance.

Levée d'assemblée à 20h27.

Isabelle Gaigeard,
Directrice

Lucie Marcotte,
Présidente du CÉ